

**BURKINA FASO**

**AGENCE NATIONALE DE L'AVIATION CIVILE**



**PROCEDURE DE TENUE DES  
DOSSIERS DES AERODROMES**

**1<sup>ère</sup> édition ; Décembre 2016**

*A*



PROCEDURE DE TENUE DES DOSSIERS DES  
AERODROMES

1<sup>ère</sup> Edition  
Décembre 2016

### Tableau d'approbation

MAITRISE DU DOCUMENT					
Acteurs					Diffusion
Rôle	Fonction	Nom Prénom	Visa	Date	
REDACTION	Chef SA <sup>1</sup>	Youssef OUEDRAOGO		14-12-16	<ul style="list-style-type: none"> <li>Version électronique</li> <li>- Tout Inspecteur</li> <li>IGQSS</li> <li>DANAS</li> </ul>
	IEEAC/SA <sup>2</sup>	Arsène SOMA		14-12-16	
VERIFICATION	DANAS <sup>3</sup>	Hassane Ibrahim KONE		14-12-16	<ul style="list-style-type: none"> <li>Version papier</li> <li>(Voir Liste de diffusion contrôlée)</li> </ul>
VALIDATION	IGQSS <sup>4</sup>	Lawankilia SIA			
APPROBATION	Directeur Général	Abel SAWADOGO			
HISTORIQUE DES MODIFICATIONS					
Edition	Date	Justification			
001	Décembre 2016	Création			

<sup>1</sup> Chef du Service Aérodrôme

<sup>2</sup> Ingénieur des Etudes et de l'Exploitation de l'Aviation Civile/Service Aérodrôme

<sup>3</sup> Directeur des Aérodrômes de la Navigation Aérienne et de la Sûreté

<sup>4</sup> Inspection Gestion Qualité Sécurité Sûreté



## Liste de diffusion

Numéro de copie	Destinataire	Format
01	Directeur Général ANAC	P/E
02	Responsable Inspection Gestion Qualité Sécurité Sûreté	P/E
03	Directeur des Aéroports de la Navigation Aérienne et de la Sûreté	P/E
04	Chef Service Aéroport	P/E
N00	Tout inspecteur AGA (Stagiaire, Titulaire ou Principal)	E
00	Chef Cellule Informatique et Documentation	P/E

### Observations :

**P** : Format papier

**E** : Format électronique

**N00** : Numéro de la version neutre pour large diffusion

**00** : Version originale de référence



**BURKINA FASO**

**AGENCE NATIONALE DE L'AVIATION CIVILE**



**PROCEDURE DE TENUE DES  
DOSSIERS DES AERODROMES**

**1<sup>ère</sup> édition ; Décembre 2016**

*A*



## Tableau d'approbation

MAITRISE DU DOCUMENT					
Acteurs					Diffusion
Rôle	Fonction	Nom Prénom	Visa	Date	
REDACTION	Chef SA <sup>1</sup>	Youssouf OUEDRAOGO			▪ Version électronique - <i>Tout Inspecteur</i> - IGQSS - DANAS
	IEEAC/SA <sup>2</sup>	Arsène SOMA			
VERIFICATION	DANAS <sup>3</sup>	Hassane Ibrahim KONE			
VALIDATION	IGQSS <sup>4</sup>	Lawankilia SIA			
APPROBATION	Directeur Général	Abel SAWADOGO			▪ Version papier <i>(Voir Liste de diffusion contrôlée)</i>
HISTORIQUE DES MODIFICATIONS					
Edition	Date	Justification			
001	Décembre 2016	Création			

<sup>1</sup> Chef du Service Aérodrome

<sup>2</sup> Ingénieur des Etudes et de l'Exploitation de l'Aviation Civile/Service Aérodrome

<sup>3</sup> Directeur des Aérodromes de la Navigation Aérienne et de la Sûreté

<sup>4</sup> Inspection Gestion Qualité Sécurité Sûreté



PROCEDURE DE TENUE DES DOSSIERS DES  
AERODROMES

1<sup>ère</sup> Edition  
Décembre 2016

## Liste de diffusion

Numéro de copie	Destinataire	Format
01	Directeur Général ANAC	P/E
02	Responsable Inspection Gestion Qualité Sécurité Sûreté	P/E
03	Directeur des Aéroports de la Navigation Aérienne et de la Sûreté	P/E
04	Chef Service Aéroport	P/E
N00	Tout inspecteur AGA (Stagiaire, Titulaire ou Principal)	E
00	Chef Cellule Informatique et Documentation	P/E

### Observations :

**P** : Format papier

**E** : Format électronique

**N00** : Numéro de la version neutre pour large diffusion

**00** : Version originale de référence





## SOMMAIRE

- I- Objet de la procédure
- II- Domaine d'application
- III- Responsabilités
- IV- Déroulement

## DIFFUSION

Niveau de diffusion :  Interne  Externe  Confidentiel

## I-BUT

La présente procédure a pour objet d'établir pour chaque aéroport, un dossier de classement avec ses éléments constitutifs.

## II- CHAMPS D'APPLICATION

Cette procédure s'applique à l'ensemble des aéroports ouverts à la circulation aérienne publique et privée.

## III-RESPONSABILITE GENERALE

Le Directeur des Aéroports, de la Navigation Aérienne et de la Sécurité de l'ANAC est responsable de la définition des règles de la présente procédure. Il est le garant de la bonne application de cette procédure et du respect des principes énoncés ci-dessous.



## IV- PROCEDURE DE CLASSEMENT DES DOSSIERS D'AERODROMES

### 1. Dossier d'aérodrome

Un dossier d'aérodrome est constitué pour chaque aérodrome pour son suivi régulier au niveau du Service Aérodrome de la Direction des Aéroports, de la Navigation Aérienne et de la Sécurité.

### 2. Constitution du dossier d'aérodrome

Le dossier d'aérodrome est constitué comme suit :

- la certification de l'aérodrome (Manifestation d'intérêt, Demande formelle, manuel d'aérodrome, Certificat d'aérodrome etc.....) ;
- les programmes annuels d'inspection de l'aérodrome ;
- les inspections d'aérodrome (rapports et courriers y afférents pour chaque inspection) ;
- les plans d'action issus des inspections d'aérodrome ;
- les accidents et incidents sur l'aérodrome (rapports et courriers y afférents)
- les textes relatifs à l'aérodrome (arrêtés, décisions d'ouverture, autres actes administratifs, etc.....)
- les courriers concernant l'aérodrome classés par ordre chronologique ;
- tout acte concernant l'aérodrome.

### 3. Classement des dossiers d'aérodromes

Le dossier d'aérodrome sont classés dans des endroits sécurisés.